

Objet : Assemblée générale
Date : Jeudi 14 septembre 2023
Heure : 19 h 30

Nombre de personnes : 49

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée.
19h34 ouverture de l'assemblée de l'école Léonard-De Vinci.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Adopté à l'unanimité
3. Désignation d'un ou d'une secrétaire.
Marie-Claude Girard
4. Les grands dossiers de l'an dernier (bilan).
 - La sécurité routière est encore un sujet d'actualité compte tenu de tous les travaux de construction autour des deux pavillons. Plusieurs actions ont déjà été posées par les citoyens et c'est à poursuivre.
 - L'organisme, le CREP vient faire des ateliers pour les parents selon les besoins de ceux-ci et des enjeux actuels.
 - Souligner les bons coups de l'école : le communautaire, le parascolaire et tout ce qui se fait en classe.
 - Campagne de financement, vente de collations, Bôsapin, l'argent amassé sert à promouvoir des projets et des activités pour les élèves de l'école.
 - L'ensemble des sorties éducatives doivent être présentées et approuvées par le conseil d'établissement.
5. Présentation des rôles et fonctions du : (Voir présentation powerpoint en annexe)
 - a. Conseil d'établissement ;
 - b. Organisme de Participation des Parents (OPP) ;
 - c. Comité de parents
6. Postes disponibles et élections si nécessaire :
 - a. Conseil d'établissement :
 - i. Membres actifs ;
Rosanne Labelle, Geneviève Bariteau, Maxime Larose
 - ii. Postes disponibles : 3 postes de disponibles :
4 parents sont intéressés.
 - iii. Élections, au besoin :

1. Modalités : Vote secret où tous les participants de l'assemblée écrivent leurs 3 choix. Le 4^e parent sera substitut.
 2. Votes :
 - Luce Brault : Substitut
 - Rozanettah Nettah : Élu
 - Saliha Abed Meraim : Élu
 - Ahmed Jérôme Romain : Élu
 - b. Formation d'un Organisme de Participation de Parents :
 - i. Mot de la responsable ;

Organise des activités pour les parents et les enfants, souvent à l'extérieur des heures de classes. Soutien aux parents. Les activités sont auto-financées.

4 objectifs :

Favoriser la participation des parents à la vie scolaire.
Établir des ponts entre les parents et le milieu.
Véhiculer les informations importantes de manière efficace.
Bénévolat pour les activités de l'école.

Deux manières de s'impliquer : comme bénévole ou dans le comité de gestion (implication d'environ 10h par mois).
 - ii. Bilan ;
 - iii. Intérêt.

Comité de gestion (3) : Rozanettah Nettah, Julie Trolès, Iris Lemus
Bénévoles : Saliha Abed Meraim,
 - c. Représentant(e) au Comité de Parents du CSSDM :
 - i. Un, une représentant(e) au sein de l'Assemblée générale et un substitut.
Rosanne Labelle & Rozanettah Nettah

Élections, au besoin :

 1. Modalités ;
 2. Votes : Il n'y a pas eu de vote.
7. Date de la première rencontre et coordonnées des membres.

Lundi le 25 septembre 2023, construction du calendrier à la première rencontre.
8. Mot de la fin par la direction de l'école et levée de l'assemblée.
Fin de l'assemblée : 20h40

Bonne année scolaire !

André Maisonneuve Jr.
Directeur